

Public cible :

Toute personne Caf
amenée à faire des
exposés en grand groupe.

Pré-requis :

Aucun

Modalités pratiques

Durée : 3 jours - Soit 21
heures / Taux satisfaction
2019 (6 agents) : 81 %

Calendrier - Lieux :

Planification sur le site
EGOC [Sessions à venir]
Nous contacter pour suivi
des programmations et des
planning sur www.egoc.org

Programmation :

COÛT STAGIAIRE :

432 €

Modalités animation :

Présentiel

Session régionale (INTER) /
Chantier local (INTRA)

Intervenant :

Formateur expert

Effectif :

Un groupe de 12 agents Caf
maximum

PRISE DE PAROLE EN PUBLIC

MAJ : Mardi 01 juin 2021

Objectifs professionnels :

Se former à la prise de parole en public

Objectifs :

- Augmenter l'aisance et la performance dans la prise de parole en public.
- Maîtriser, gérer et animer son intervention.
- Optimiser les dimensions émotionnelle et corporelle.

Contenu :

- Les différentes interventions et leur structuration
- La préparation : salle, public, nombre, durée, lieu, objectifs, supports
- La fabrication et la gestion d'un argumentaire
- La conjugaison des objectifs de l'intervenant et des attentes du public
- Le déroulement de l'intervention : guide d'animation
- L'importance de l'ouverture et de la fermeture de l'intervention
- La prise de parole : élocution, ton, débit, respiration
- Les différents regards : intérieur, balayage, s.o.s, extérieur, relationnel
- La valeur et l'intégration des silences et des pauses
- Les attitudes corporelles et la gestion de l'espace
- L'importance, la place et la circulation des émotions
- La communication non-verbale : écoute et expression
- La préparation mentale et la gestion du stress
- La gestion des questions et des objections
- L'attitude face à l'imprévu
- La gestion de l'agressivité et des personnalités difficiles
- La part de l'improvisation

Méthode pédagogique :

Travail participatif et apports théoriques

Entraînements sur des courtes séquences, analyse vidéo

Mises en situation sur des cas concrets des participants

Remise d'un support

Modalités d'évaluation et de validation :

Evaluation en amont : sous forme d'un questionnaire ou d'un entretien avec le formateur pour valider les prérequis, d'évaluer les besoins spécifiques et de déterminer le niveau de connaissances

Evaluation au cours de la formation : validation de la compréhension et de l'acquisition des connaissances sous forme mises en situations, de réflexions collectives et d'utilisation d'outils de diagnostic

Evaluation à chaud : à l'issue de la formation, un bilan oral et une évaluation écrite permettront d'apprécier la qualité de la prestation et de mesurer l'efficacité de l'action au regard des objectifs globaux

Evaluation à froid : réalisée avec un outil interne Caf

Attestation de suivi : Feuille de présence

Attestation de participation mentionnant les objectifs, la nature et la durée de l'action sera remise aux stagiaires à l'issue de la formation

Accessibilité :

Nos formations sont accessibles à tous les agents Caf. Pour toutes personnes en situation de handicap, nous vous invitons à nous contacter afin d'étudier ensemble les modalités d'accès à la formation et de nous transmettre tout document nécessaire pour l'ajustement des prestations et la mise en oeuvre de dispositifs adaptés.

Délais d'accès à la formation :

Délais d'accès entre la demande et le début de la prestation : engagement d'une réponse dans les 15 jours ou conditionné aux délais de procédures de marché (1 mois pour les sessions INTER).

Pour toutes informations administratives, pédagogiques, d'accompagnement aux personnes

**ou d'une adaptation de la formation sur mesure,
vous pouvez nous contacter au 02 99 29 82 42 ou 02 99 29 82 43**